



## **Patrick LE HYARIC**

*Député au Parlement Européen  
Vice-président du Groupe  
Gauche Unitaire Européenne  
Gauche Verte Nordique*

Monsieur Stéphane LE FOLL  
Ministre de l'Agriculture,  
De l'Agroalimentaire et de  
La Forêt

78 rue de Varenne  
75 007 PARIS

Saint-Denis, le 14 février 2013

Monsieur le Ministre,

Je veux vous faire part de mon inquiétude après la décision de M. le Préfet de la Somme d'autoriser la création d'un élevage laitier de cinq cent vaches avec des centaines de génisses, auquel serait adossé un méthanisateur, dans les communes de Drucat Le Plessiel et Buigny Saint Maclou dans la Somme.

Cette ferme, de nature industrielle, serait créée par un entrepreneur de travaux publics.

Certes ce projet représente un changement par rapport au projet initial qui était celui d'un élevage de mille vaches et de centaines de génisses avec un méthanisateur. Ce projet initial n'a pu se mettre en place en arguant de l'insuffisance de surface d'épandage des déjections, conformément à la législation en vigueur.

En creux, ceci veut dire que dès le moment où cet entrepreneur aurait trouvé la surface requise pour l'épandage de déjections animales correspondant à mille vaches, l'autorisation pourrait lui être donnée.

A mon sens, ceci va à l'encontre de ce que vous, comme moi, avons toujours combattu. Ceci est contraire aux projets de réorientation de l'agriculture que vous défendez et que vous avez exposé lors du colloque que vous avez organisé le 18 décembre 2012 au Conseil économique, social et environnemental.

... / ...

### **Secrétariat parlementaire :**

5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX – Téléphone : 01 49 22 72 18

60, rue Wiertz, ASP 07F158, B – 1047 Bruxelles – Téléphone : +32(0)2 28 45 656

Courriel : [patrick.lehyaric@europarl.europa.eu](mailto:patrick.lehyaric@europarl.europa.eu) ou [plehyaric@humanite.fr](mailto:plehyaric@humanite.fr)

Malheureusement, ce projet s'inscrit dans les choix de politiques européennes, visant à supprimer le principe des quotas laitiers et la poursuite de la pression à la baisse du prix du lait à la production.

Laisser faire le projet actuel reviendrait à créer un nouveau précédent, totalement contraire aux objectifs proclamés du gouvernement d'impulser la transition écologique.

Aussi, je vous saurai gré, Monsieur le ministre, de vous exprimer sur ce projet et de recevoir très rapidement les élus et les associations s'opposant à ce projet.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le ministre, de ma très haute considération.

Patrick LE HYARIC

**Secrétariat parlementaire :**

5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX – Téléphone : 01 49 22 72 18

60, rue Wiertz, ASP 07F158, B – 1047 Bruxelles – Téléphone : +32(0)2 28 45 656

Courriel : [patrick.lehyaric@europarl.europa.eu](mailto:patrick.lehyaric@europarl.europa.eu) ou [plehyaric@humanite.fr](mailto:plehyaric@humanite.fr)